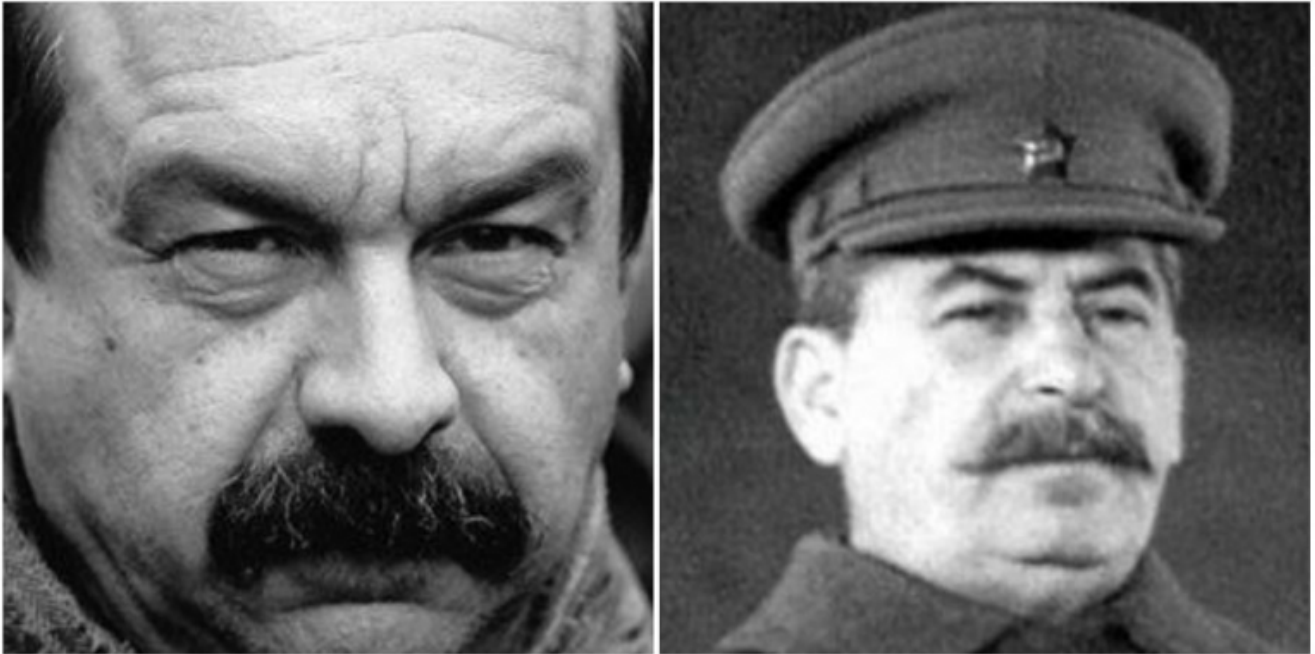


Faire grève au mois d'avril, c'est la priorité de la CGT !

écrit par François des Groux | 27 mars 2020



Quel sens des priorités ! Bravo à la CGT !

En plein confinement, la population souffrait déjà d'importantes restrictions pour se déplacer, aller travailler, faire ses courses, bref vivre normalement.

Et voilà que Philippe Martinez, le petit père des peuples syndiqués lance un préavis de grève du 1er au 30 avril car *“les agents de la Fonction publique et les salariés [...] sur l'ensemble du territoire, ne mettent pas en suspens leurs revendications et ne se satisfont pas de la suspension des réformes en cours”* ([CGT Services publics](#))

En effet, *“la Fédération CGT des Services publics dénonce les choix du gouvernement qui font que ce sont les masques de protection, gel hydroalcoolique et tests médicaux qui*

manquent alors que jamais les armes de guerre militaire ou anti-manifestant (LBD, gaz...) ne sont en rupture de stock. Terrible traduction des préoccupations et intérêts de l'état et des Capitalistes."

C'est pas faux pour les LBD et le gaz mais pour les masques, le gel et les tests, tout le monde est à la même enseigne : quel intérêt de faire grève quand il y a pénurie ? Peut-être que les syndiqués CGT et leur patron moustachu se sentent-ils au-dessus du lot des gueux...

Car on se rappelle qu'au début de l'épidémie, la CGT refusait de prêter un de ses châteaux (pardon, ses ["centres de vacances"](#)) pour héberger les Français revenus de Chine ([Valeurs Actuelles](#))

Et puis, qui a appelé à voter Macron en 2017 en espérant qu'il ["fasse le score le plus haut possible"](#) ?

Qui ne voulait pas rejoindre les premiers Gilets jaunes des ronds-points, matraqués, gazés, éborgnés sous prétexte de ne pas ["se mélanger avec n'importe qui \[confondant\] revendications et immigration »](#) ?

Philippe Martinez et la CGT, non ?

Au royaume de l'hypocrisie, de l'indécence et de l'égoïsme, la très stalinienne centrale syndicale est bien reine.

Préavis de grève du 1er au 30 avril 2020

Madame et Messieurs les Ministres,

Profitant de la pandémie COVID19, le gouvernement, au

travers de la loi dite d'urgence sanitaire, fait le choix des mesures antisociales au détriment de la solidarité et de la vie des salariés, de ceux qui se battent avec courage contre l'épidémie...

[blablabla blabla... mesures antidémocratiques... blablabla... sacrifices, première ligne... capitaliste... revendications... blablabla... – NDA]

La Fédération CGT des Services publics reste déterminée dans la période actuelle et avec les agents et salariés du champ fédéral, nous portons les revendications suivantes :

▸ L'arrêt de tous les services non-essentiels à la continuité de la nation et la mise en autorisation spéciale d'absence des agents avec maintien intégral de traitement et des primes ;

▸ La mise à disposition immédiate de moyens de protection des agents en première ligne dans les collectivités, assurant les services essentiels et indispensables envers la population ;

▸ La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;

▸ L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » ;

▸ Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit constitutionnel de grève ;

▸ Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;

▸ L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services

publics ;

- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;

- L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine ;

- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics ;

- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (Comité Technique et CHSCT).

[...]

<https://www.cgtservicespublics.fr/les-luittes/actualites-des-luittes-2020/preavis-de-greve-2020/article/preavis-de-greve-du-1er-au-30-avril-2020>

